

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	36 (1986)
Heft:	4
Artikel:	Philanthropie et lecture populaire : la société genevoise des publications religieuses : 1851-1896
Autor:	Pitteloud, Jean-François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-80972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PHILANTHROPIE ET LECTURE POPULAIRE
LA SOCIÉTÉ GENEVOISE
DES PUBLICATIONS RELIGIEUSES
1851-1896*

Par JEAN-FRANÇOIS PITTELOUD

Jusqu'au tournant du XIX^e siècle, l'essentiel de la réflexion qui s'élabore à Genève sur la lecture en milieu populaire reste l'apanage des idéologues conservateurs. Aujourd'hui, cette réflexion relève autant de l'histoire sociale et culturelle que de l'histoire des mentalités et reste profondément marquée au sceau de l'influence bourgeoise et protestante. Il convient enfin de la replacer dans le contexte plus général de l'extraordinaire développement de la philanthropie genevoise durant la seconde moitié du siècle dernier, philanthropie dont la Société genevoise des publications religieuses, que nous étudions ici, est un produit des plus typiques¹.

* Que Monsieur André Neuenschwander, qui a relu mon manuscrit avec une patience et un soin constants, trouve, ici, l'expression de ma très vive gratitude.

1 En plus des abréviations courantes, nous avons utilisé les sigles et abréviations suivantes dans les notes de notre étude:

AEG: Archives de l'Etat de Genève. – AEG, P; AEG, R: AEG, Compagnie des pasteurs, série P; ..., série R (les désignations précises des documents de la série P 317-330 seront données aux notes 10 à 14 et abandonnées par la suite). – BPU: Bibliothèque publique et universitaire de Genève. – CVR: Commission de la vie religieuse de la Compagnie des pasteurs. – SGPR: Société genevoise des publications religieuses. – SHAG: Société d'histoire et d'archéologie de Genève. – SRG: *La semaine religieuse de Genève*, Genève, 1853-1940. Il faut y ajouter quelques compléments d'information sur divers périodiques cités mais disparus aujourd'hui:

L'ami de la maison, SGPR, Genève, 1860-1863. – *Bibliothèque britannique [...]*, devenue *Bibliothèque universelle [...]*, Genève [puis] Lausanne, 1796-1924. – *Etrennes religieuses*, par une réunion de pasteurs et de ministres de l'Eglise de Genève, Genève, 1850-1894. – *Au foyer chrétien*, nouvelle série des *Etrennes religieuses*, Genève, 1895-1897. – *La lecture...*, publiée sous les auspices de la Société genevoise pour l'encouragement de l'Oeuvre des bibliothèques populaires, Genève [puis] Lausanne, 1878-1909. – *Le signal de Genève*, Genève, 1894-1912. D'autre part, nous avons dû abandonner l'idée de publier le texte intégral de notre étude sur la Société genevoise des publications religieuses, texte qui dépassait les dimensions permises par la *Revue suisse d'histoire*. Pour cette raison, le lecteur notera qu'il y a disproportion entre les divers chapitres de ce travail.

L'*Annuaire philanthropique genevois*² ou l'ouvrage du pasteur Eugène Mittendorff sur *Les institutions philanthropiques genevoises* le montrent bien: les sociétés qui se sont constituées à Genève durant les soixante-dix années qui précèdent la Grande Guerre ne s'attaquent qu'indirectement aux misères physiques que sont la faim et le froid. Elles ont une autre ambition: «La charité suffirait amplement à sa tâche si elle n'avait à secourir que les infortunes imméritées, au lieu d'avoir à réparer les brèches faites dans l'organisme social par ces adversaires qui se nomment: intempérance, paresse, immoralité, et qui font plus de victimes et font verser plus de larmes que les canons sur les champs de bataille»³. Infortunes qui doivent peu, dans cette conception, aux structures économiques mises en place par la révolution industrielle, mais tout à l'incapacité d'une frange importante de la population ouvrière et paysanne à régler strictement sa vie, par défaut d'une éducation bien pensée et, par conséquent, de valeurs morales. Il s'agira donc de *corseter* les comportements d'un *corps social* relâché, analogie banale dans une société persuadée, tant au physique qu'au moral, de sa toute-puissance à transformer la nature/les natures et les comportements.

L'appel à l'individualisme constitue l'autre volet du diptyque et justifie les deux pôles de l'action philanthropique, paraétatisme et moralisation, qui confinent l'assistance publique dans un rôle de palliatif, au même titre d'ailleurs que la bienfaisance et la charité privées lorsqu'elles ne s'accompagnent pas d'une rééducation des consciences. Pour mener à bien cette réforme des comportements, devaient se créer à Genève de multiples sociétés de moralisation qui, tout naturellement, en vinrent à s'intéresser à la lecture populaire comme à un moyen privilégié de cultiver l'intelligence et de développer l'habileté professionnelle des individus qu'elles avaient en vue.

En outre, les philanthropes divisaient la société genevoise en deux classes, l'une qu'ils formaient eux-mêmes, l'autre qu'ils assistaient. Quiconque ne pratiquait pas une profession libérale, ou ne pouvait vivre de ses rentes, ou encore, dans le domaine précis de la lecture, ne possédait pas les connaissances suffisantes pour se diriger seul dans le labyrinthe d'une bibliothèque et de son catalogue appartenait évidemment à la seconde classe, à l'exception, dans une certaine mesure, d'une moyenne bourgeoisie de fonctionnaires, d'artisans et de boutiquiers. Si bien que, du côté des philanthropes, le recrutement se faisait presque exclusivement dans la haute bourgeoisie conservatrice, femmes comprises. Toutefois, les idéaux politiques de ces dernières les éloignaient sensiblement du conservatisme masculin,

2 Cinq éditions, publiées à Genève, entre 1875 et 1903.

3 MITTENDORFF, *Les institutions...*, Genève, 1888, p. 312.

lorsqu'elles se préoccupaient de féminisme par exemple, comme à la Fédération abolitionniste internationale qui compta une section très active à Genève. Au point de vue sociologique, il faut indiquer un dernier clivage encore et non des moindres, celui de la religion, car le protestantisme le plus orthodoxe domina le mouvement philanthropique genevois.

La Société genevoise des publications religieuses correspond à ce portrait qu'elle permet cependant de nuancer sur bien des points.

Elle se constitue en 1851, au moment où la lecture populaire commence véritablement à devenir une préoccupation générale de la Compagnie des pasteurs d'abord, du cercle des philanthropes ensuite. La Suisse protestante paraît avoir suivi la même évolution⁴.

La Constitution radicale de 1847 avait profondément transformé l'organisation interne de l'Eglise de Calvin et dépossédé notamment les pasteurs de sa direction au profit du Consistoire. Pour remplir les nouvelles fonctions qui lui étaient dévolues, la Vénérable Compagnie se répartit en sept commissions permanentes. L'une d'elles, la Commission de la vie religieuse, reçut pour tâche de développer l'instruction religieuse des laïcs et d'assurer l'évangélisation intérieure; elle avait une tendance marquée au prosélytisme anticatholique et se proposait, entre autres buts, de «*provoquer des publications scientifiques ou populaires destinées à lutter contre l'incrédulité et les idées fausses qui se font jour actuellement dans la société*»⁵. Comme les six autres commissions, elle rendait compte de ses travaux lors des réunions mensuelles du clergé genevois.

La Commission de la vie religieuse avait déjà entrepris quelques publications lorsque, au début de 1851, le pasteur François Bordier présenta devant elle un rapport sur la fondation en cours, par six ou sept laïcs et deux pasteurs, de la Société genevoise des publications religieuses⁶. Cette société se voulait indépendante des structures officielles de l'Eglise mais, durant ses premières années d'existence, elle informa régulièrement de ses travaux la Commission de la vie religieuse et la Compagnie des pasteurs.

Avant elle, on s'était déjà occupé de lecture populaire à Genève, par exemple à la Société de lecture populaire qui avait fondé, le 13 décembre

⁴ GROB, «Referat über die [...] Volksliteratur», dans *Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*, 6^e année, Zurich, 1867, p. 239–259.

⁵ AEG, P 121, CVR, p. 31 (14. 6. 1849): souligné dans le texte.

⁶ MITTENDORFF, *Les institutions...*, p. 173; AEG, P 280, CVR, pièce n^o 2, p. 5: «Rapport de la CVR à la Compagnie des pasteurs sur ses différents travaux», septembre 1852; P 121, Procès-verbaux de la CVR, p. 103 (18. 2. 1851); P 317, Procès-verbaux de la SGPR, f^o 1 (22. 3. 1851) et P 329, [*Circulaire de la*] SGPR, Genève, le 10 mars 1882, p. 1. Son premier comité formé de dix personnes, comptait trois pasteurs – un quatrième ne participa qu'à trois de ses séances –, cinq avocats et Jules Trembley, rentier.

1825, la Bibliothèque populaire de la Pélisserie, suivie en 1831 par le Comité de l'évangélisation populaire, qui crée alors la Bibliothèque religieuse de Rive, puis par les diaconies protestantes de Saint-Gervais qui ouvrent leurs propres bibliothèques en 1835⁷. Sans entrer dans plus de détails, il faut tout de même mentionner encore, avant 1851, la création d'une dizaine de bibliothèques paroissiales ou religieuses et des premières bibliothèques communales, nombre sans commune mesure avec celui de 1870 qui atteint la centaine environ⁸.

La Société genevoise des publications religieuses se constituait alors avec l'ambition de servir d'intermédiaire entre les auteurs d'ouvrages religieux et leurs lecteurs potentiels. Elle se fixait, dans sa première séance, quelques objectifs bien précis: rechercher des livres de qualité, encourager la rédaction d'écrits originaux ou la traduction d'ouvrages étrangers puis en faciliter l'édition et la diffusion par l'intermédiaire des pasteurs et des diacres. Il fallut attendre la séance suivante pour que François Bordier songe à utiliser les bibliothèques déjà en activité pour remplir ce programme⁹. En fait, après des débuts modestes, la société connaît, dans son existence, différentes phases durant lesquelles l'entreprise de librairie, l'édition ou la diffusion gratuite prirent tour à tour le pas sur ses autres activités. Les documents que conservent les Archives de l'Etat de Genève permettent d'en dessiner très précisément le profil grâce aux huit registres de procès-verbaux¹⁰ ainsi qu'à une série complète des rapports annuels¹¹. Il faut y ajouter quelques publications et manuscrits divers¹², quatre registres de critiques des traités religieux publiés par les sociétés de Lausanne et de Paris¹³ et un

7 MITTENDORFF, *Les institutions...*, p. 169-178, à rapprocher du *Fédéral*, 6^e année, n° 19, 7.3.1837, p. 1-2. La Bibliothèque populaire de la Pélisserie ne fut ouverte, selon lui, que le 18 mai 1827 sous le nom de Société de lecture gratuite. Elle compta une centaine d'abonnés jusqu'en 1830, puis, à partir de 1833, de deux cent cinquante à trois cents abonnés qui empruntaient de sept à dix mille volumes par an, alors qu'elle possédait deux mille trois cent quarante-deux volumes, formant six cent quatre-vingt-dix-huit ouvrages, en 1836. Elle était située dans le bâtiment de la Société économique, dissoute en 1847, qui avait été chargée de gérer les biens des Genevois après l'occupation française de 1798.

8 Informations glanées à de multiples sources, dont MITTENDORFF, *Les institutions...*; *Annuaire philanthropique genevois*, 5^é éd. et 1 supplément, Genève, 1875-1903; *Comptes rendus, Rapports administratifs et Rapports sur la gestion du Conseil d'Etat*, 1852-1889; *Mémorial du Conseil municipal*, 1846-1914; ERNST HEIZ, *Les bibliothèques publiques de la Suisse en 1868*, Bâle, 1872; *Les bibliothèques publiques de la Suisse en 1911*, Berne, 1915.

9 AEG, P 317, f° 6 (1.4.1851).

10 AEG, P 317-324, Procès-verbaux de la SGPR, 8 vol. de 200 p. environ, sauf P 317, 40 f°, et P 324, [36] p., 1851-1896. Dans cette série, il faut signaler quelques lacunes entre 1856 et 1860, 1867 et 1872 et 1884 et 1892.

11 AEG, P 329, Rapports annuels, etc., 1852-1897. BPU, *id.* [Gf 1679/8° et 4°, et Aa 963/2].

12 AEG, P 329, *id.* .

13 AEG, P 325, Critiques des traités religieux pour enfants publiés par la Société de Lausanne (quatre-vingt-quatorze titres), s.d., non paginé; P 326, Critiques des traités de Lau-

registre des dons de livres à différentes bibliothèques et institutions¹⁴. Ces documents nous renseignent aussi sur les activités de la société, qu'il convient au préalable de situer dans le contexte socio-politique genevois.

Une société bourgeoise en lutte contre le radicalisme

Des trente-quatre personnes qui collaborèrent au sein du comité de la société et s'y succédèrent durant ses quarante-six années d'existence, toutes ne jouèrent pas un rôle d'une importance égale. C'est d'abord parmi les quatre ou cinq commissaires qui formaient le bureau du comité qu'on rencontra les personnalités les plus actives de la société. Ce bureau était composé, dans les années 50, d'un président et d'un secrétaire-trésorier. En 1860, on déchargea celui-ci en lui adjoignant un membre qui s'occupait de la seule trésorerie. Plus tard, un second secrétaire fut encore nommé et plus particulièrement chargé de gérer les stocks et d'effectuer les envois de livres. On comptait enfin, entre 1867 et 1873 puis entre 1881 et 1896, un vice-président ou un membre sans fonction déterminée dont la charge paraît avoir été plutôt honorifique: elle offrait en effet la possibilité de conserver dans le bureau quelques personnes qui avaient résigné des fonctions plus lourdes.

Toute l'activité de la Société genevoise des publications religieuses a reposé sur ce comité et tout d'abord sur ses cinq présidents successifs. Jacob-Elisée Cellerier, pasteur, professeur, ancien recteur de l'Académie, occupa cette charge de 1851 à 1854; le pasteur François Bordier lui succéda entre 1854 et 1881. Le professeur Charles Le Fort, secrétaire puis trésorier de 1851 à 1866, reprit ensuite le flambeau qu'il transmit en 1887 au pasteur Alexandre Guillot. C'est Etienne Brocher, secrétaire puis trésorier et vice-président, qui assuma la présidence pour les deux dernières séances de la société.

Le bureau compta en outre, au nombre de ses secrétaires et de ses trésoriers, les pasteurs Louis Braschoss de 1860 à 1864, Louis Vallette de 1872 à 1885, Théodore Claparède de 1862 à 1865, Jean-Louis Boissonnas de 1869 à 1871, Pierre Bordier, fils de François, de 1888 à 1896, l'archiviste de l'Etat Louis Dufour-Vernes durant la même période, Charles Spiess, médecin, de 1865 à 1873, Henry Emetaz, négociant, en 1868, Emile Boissier,

sanne pour adultes (quatre-vingt-dix-neuf titres), s.d., non paginé; P 327, Relevé des critiques des traités de Paris pour adultes (cinquante-trois titres), s.d., non paginé; P 328, Relevé des critiques des traités de Paris pour enfants (soixante et onze titres), s.d., non paginé. A l'évidence, d'autres registres de critiques ont disparu.

¹⁴ AEG, P 330, Grand livre, soit relevé des dons faits aux diverses bibliothèques de 1851 à [1870], 404 p.

propriétaire d'un domaine agricole à Cologny, de 1872 à 1887, Henry Patry de 1890 à 1896. Louis Choisy, Charles Golaz, Charles Le Fort et Pierre Bordier en furent encore membres à d'autres époques.

Si l'on écarte Charles Golaz et Henry Emetaz, qui ne restèrent membres de la Société genevoise des publications religieuses qu'une année, ce furent ces hommes qui firent vivre l'institution. Eux et quelques autres, tels les pasteurs Félix Bungener, auteur fécond dans les domaines de l'histoire religieuse et surtout de l'édification, François Chapuis qui, entré au comité en 1852, en était toujours membre en 1896, Louis Roehrich, Charles Raymond, Elie Le Coultr, Eugène Choisy et, du côté des laïcs, des avocats surtout, Eugène Colladon, Jean-Louis Micheli, Maurice Sarasin, Adrien Naville, John Goudet, ainsi que le chirurgien et biologiste Jean Dupin, le professeur Gustave Rochette, Jules Trembley, ancien directeur de l'Hôpital dont la brève carrière politique fut interrompue par la Révolution de 1846. Vingt-huit personnes au total sur les trente-quatre qui participèrent à un moment ou à un autre aux travaux de ce comité¹⁵.

Faut-il s'interroger sur l'origine sociale et intellectuelle de ces philanthropes? La question se pose en effet, tant la Société genevoise des publications religieuses paraît, à ce point de vue, monolithique: seize pasteurs, huit avocats, trois rentiers, deux médecins, deux négociants ainsi qu'un professeur et l'archiviste de l'Etat. Tous ont fréquenté une académie ou une université, y compris les rentiers et les négociants, même si tous n'ont pas mené leurs études à terme¹⁶.

Belle convergence aussi dans l'engagement politique. Du côté des pasteurs, aucun n'appartenait à la tendance libérale; certains indices amènent à penser, au contraire, qu'ils étaient très proches du parti conservateur qui, dès 1846, tenta de contester le pouvoir de James Fazy, en vain tout d'abord. Tel est le cas de Félix Bungener et de François Bordier, membres de l'Union protestante; d'Elie Le Coultr, premier directeur du Collège libre fondé en 1851 pour résister aux réformes radicales de l'enseignement public; d'un Louis Bráschoss et d'un Louis Vallette qui y enseignèrent; d'un Alexandre Guillot enfin, collaborateur du *Signal de Genève*, l'organe du Groupe national fondé en 1895, qu'on ne saurait toutefois taxer de con-

15 AEG, P 329, Rapports annuels ... 1852-1896. Les indications biographiques que nous donnons ont été établies à l'aide de divers instruments de travail dont *Le Livre du recteur de l'Académie de Genève*, publié sous la direction de S. STELLING-MICHAUD, 6 vol., Genève, 1959-1980, et les ouvrages mentionnés par PAUL-F. GESENDORF dans sa *Bibliographie raisonnée de l'histoire de Genève des origines à 1798*, Genève, 1966 (Mémoires et documents publiés par la SHAG, t. 43), p. 95-102. Nous avons consulté en outre quelques notices biographiques conservées dans différentes séries des AEG et de la BPU ainsi que AEG, Recensement 1882-1903, séries L et La. Nous avons dû renoncer, pour les raisons mentionnées plus haut, à la publication des notices biographiques complètes de ces philanthropes.

16 CHARLES GOLAZ que nous n'avons pas identifié avec certitude, n'apparaît pas dans ces groupes socio-professionnels, politique et religieux.

servatisme seulement, tant les réformes qu'il proposa paraissent novatrices sur certains points. La démonstration pourrait se poursuivre avec les autres pasteurs du comité mais l'appartenance politique des laïcs, plus convaincante encore, suffit à prouver que le fait même d'entrer à la Société genevoise des publications religieuses n'en autorisait pas d'autre. D'Eugène Colladon et Adrien Naville, qui s'exilèrent quelque temps après la Révolution du 7 octobre 1846, à Jean-Louis Micheli, Charles Le Fort, John Goudet, Jules Trembley, Théodore De La Rive, Jean Dupin, Emile Boissier et Gustave Rochette, tous remplirent des charges politiques soit avant, soit après 1846, et tous le firent dans les rangs du parti conservateur. Louis Dufour-Vernes affichait les mêmes idées en adhérant à l'Union protestante dont Eugène Colladon et Jean Dupin étaient membres depuis 1842.

Comité monolithique par conséquent, tant par ses origines sociales que par sa formation intellectuelle ou ses sympathies politiques.

On peut se demander alors si cette société ne nourrissait pas elle-même des ambitions politiques, si elle n'avait pas repris le flambeau de quelque autre association conservatrice par trop compromise ou par trop compromettante après la Révolution de 1846, l'Union protestante par exemple. Au terme de son étude sur cette «organisation de combat contre l'envahissement des catholiques», Monsieur Pierre-Alain Friedli conclut qu'il ne faut pas la soupçonner d'électoralisme; mais il apparaît tout de même que son action visait à maintenir un régime déjà vacillant après les premiers troubles révolutionnaires de 1841¹⁷. Influence plus idéologique que strictement partisane. Tel sera bien aussi le sens du travail de la Société genevoise des publications religieuses dans le domaine politique. De plus, si l'Union protestante n'a pas survécu à la réorganisation de l'Eglise protestante en 1847, rien n'indique que ses membres abandonnèrent la lutte sur le front de la défense du protestantisme, c'est-à-dire sur le front antifazyste et anticatholique. En effet, le dernier comité de l'Union protestante s'est longuement interrogé sur son avenir, sur une éventuelle réorganisation de l'association, voire sa transformation en une société de publications¹⁸. Or, parmi les dix membres du premier comité de la Société genevoise des publications religieuses, on relève les noms de François Bordier, Félix Bungener, Eugène Colladon, Marc Cramer et Charles Le Fort qui tous furent membres de l'Union protestante, membres fondateurs même pour Colladon et Bungener qui fut en outre son dernier président. Il paraît que la filiation n'est pas fortuite, d'autant que Jacques Martin, membre fondateur, premier président et père spirituel de l'Union protestante, prit une part active à la création de la société, même s'il n'y apparaît pas¹⁹.

17 PIERRE-ALAIN FRIEDLI, «L'Union protestante genevoise (1842-1847) [...]», dans *Bulletin de la SHAG*, t. 17, 1982, p. 315-371.

18 *Id.*, p. 369.

19 AEG, MSS 252/239: PIERRE-ALAIN FRIEDLI, *L'Union protestante genevoise (1842-1847)*

D'autres sociétés, évidemment, celle des Intérêts protestants par exemple, pouvaient aussi réclamer une part de l'héritage de l'Union protestante.

De manière beaucoup plus générale, les attaques du jeune gouvernement radical contre ce qu'il considérait comme une mainmise des notables conservateurs sur les fondations de bienfaisance et d'utilité publique confirment ces caractéristiques politiques des sociétés philanthropiques genevoises. Mais, malgré la loi de 1849 sur les fondations, il semble bien que ces sociétés, dès lors foisonnantes à Genève, continuèrent à recruter les membres de leurs comités dans la bourgeoisie, voire dans la haute bourgeoisie conservatrice²⁰.

Rien d'étrange non plus à voir ces hommes se réunir dans une société de publication et de diffusion du livre religieux. Rejetons de la Rome protestante et d'un empyrée de la raison, ils ont été nourris, dès leur enfance, de ces deux mythes qui fondent leur protestantisme sur la Genève de Calvin, d'une part, et leur conservatisme sur la Genève des oligarques du XVIII^e siècle, d'autre part. En conséquence, ils vont tout naturellement organiser la défense de *leur* Etat qu'ils considèrent, plus que comme une Rome protestante, comme une nouvelle Jérusalem menacée par ce catholicisme étranger qui a contribué à leur imposer un gouvernement radical plus étranger encore, offense perpétuelle à leur Genève «aristo-démocratique» idéale²¹.

L'idée de défendre leurs convictions par le moyen des sociétés philanthropiques leur est-elle venue immédiatement? Peu importe. Avant la Révolution d'octobre 1846, ils avaient lutté en faveur de l'Etat qu'ils concevaient. Après la Révolution, ils tenteront, grâce à ces sociétés semi-laiques, d'éduquer les populations immigrées pour retrouver leur Genève mythique. On sait aujourd'hui que ce rêve des années 1850 ne se concrétisa pas, d'autant plus que les philanthropes eux-mêmes changeaient et commençaient à créer un nouveau mythe, celui de la Genève du XX^e siècle, de la place financière et de la cité internationales.

L'étude détaillée de la Société genevoise des publications religieuses n'illustre, certes, qu'un cas parmi plusieurs et n'offre d'autre originalité que celle de reposer sur un corpus de sources très homogène et très détaillé.

[...], mémoire de licence de la Faculté des Lettres, dactyl., Genève, 1981, f° 119 et ss. AEG, P 329: *[Circulaire de la] SGPR*, Genève, le 20 février 1875, p. 2, signale en outre que le pasteur JACQUES MARTIN, 1794–1874, prit une part active à la création de la SGPR, sans que son nom apparaisse d'ailleurs dans les procès-verbaux de celle-ci.

20 FRANÇOIS RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève, (1813–1907)*, t. 2, Genève, 1953, p. 70–74, et *Mémorial des séances du Grand Conseil*, Genève, 1849, p. 1162–1557, *passim* (13. 6. 1849–22. 8. 1849).

21 Terme employé pour la première fois par JACOB LAURENT dans *Le Genevois jubilant [...]*, Genève, 1635, p. 34, et dont le juriste Jean-Jacques Burlamaqui (1694–1748) fera la fortune: voir à ce propos *Histoire de Genève des origines à 1798* publiée par la SHAG, t. 1, Genève, 1951, p. 420.

Elle permet ainsi une approche nuancée de certains aspects caractéristiques de la mentalité bourgeoise et protestante que nos recherches sur quelques sociétés similaires ne contredisent pas, pour le moment.

Activités de la société

Jamais la diffusion du livre ne s'en est tenue aux deux seules voies royales de la librairie et de la bibliothèque.

Avant 1914, il faut en ajouter trois autres au moins: le colportage, le kiosque et les sociétés philanthropiques, religieuses et ouvrières, voire les sociétés de lecture, lesquelles ne s'étaient constituées que dans le but de faciliter la pratique de la lecture.

Chacune des sociétés philanthropiques et religieuses a sa spécialité qu'on ne devine guère sous l'apparente précision des désignations: société de diffusion exclusivement, d'édition, d'aide aux bibliothèques populaires ou société qui associe ces trois activités. Toutes ont cependant la même ambition: développer la lecture du «bon» livre dans le milieu populaire. De plus, ce ne sont que des questions idéologiques qui les distinguent des sociétés ouvrières qui, comme elles, se préoccupent de diffuser une éducation intellectuelle et morale dans les classes populaires par l'intermédiaire du «bon» livre. Les ouvrages de politique, d'édification et parfois de fiction font seuls la différence²².

La Société genevoise des publications religieuses possède le double caractère d'une société philanthropique et religieuse active dans l'édition et la diffusion de livres et dans l'aide aux bibliothèques populaires. A ce titre, elle n'est guère comparable à d'autres sociétés étrangères qui se confinent à l'un ou l'autre de ces domaines²³. A Genève même, la Société pour l'encouragement de l'œuvre des bibliothèques populaires, qui succédera en 1871 à l'Oeuvre des bibliothèques rurales fondée en 1866, se constitue dans le but «d'aider, subventionner les établissements déjà créés, encourager, éclairer les personnes dévouées qui les dirigent»; elle s'organise sur le modèle de la Société Franklin qui, en France, poursuit la même œuvre depuis 1862²⁴. C'est donc la diversité des activités plutôt que le genre de celles-ci qui fait l'originalité de la Société genevoise des publications religieuses.

22 Voir DIONYS ZINNER, «Was die Arbeiter in der Schweiz lesen», dans *Die neue Zeit*, 2^e série, n° 35, 16^e année, 1897-1898, p. 274-280, et MARC VUILLEUMIER, «Les «bibliothèques démocratiques» de Morges et de Lausanne (1838-1846)», dans *Revue européenne des sciences sociales. Cahiers Vilfredo Pareto*, t. 15, 1977, p. 7-25.

23 Voir NOÉ RICHTER, *Les bibliothèques populaires*, Paris, 1978, p. 51-70, et RUDOLF SCHENDA, *Volk ohne Buch*, 2^e éd., Munich, 1977, p. 215-227.

24 EUGÈNE DE BUDÉ, «De l'œuvre des bibliothèques rurales dans le canton de Genève», dans *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, 2^e série, t. 6, 1868-1877, p. 189.

Et pour les mener à bien, nombreuses furent ses tentatives de s'informer des goûts des lecteurs, mais jamais qu'indirectes et trop souvent superficielles. Même les statistiques qu'elle publia n'apportent aucun renseignement précis sur le type d'ouvrages que demandaient les utilisateurs des bibliothèques religieuses; nulle démarche n'a d'ailleurs été faite auprès d'eux pour savoir ce qu'ils désiraient lire. Lorsque la société s'est inquiétée de ce qu'il fallait entreprendre pour améliorer la qualité des ouvrages à disposition dans les différentes bibliothèques qu'elle alimentait, elle s'est adressée à des hommes dont l'avis comptait à ses yeux, mais qui n'avaient, à notre connaissance, aucune compétence particulière en ce domaine. Ou alors, elle a interrogé des pasteurs-bibliothécaires de la campagne, mieux au courant des goûts littéraires des lecteurs, mais qui se contentèrent toujours de déplorer que ces derniers se détournent des ouvrages d'édition pour les œuvres de fiction, les récits de voyages, les biographies, etc.²⁵

En réalité, le reproche est infondé, eu égard à la cause qu'ils défendaient – celle du «bon» livre, propre à édifier, à éduquer et à moraliser –, si bien qu'ils ne pouvaient pas proposer d'éditer ou de diffuser autre chose. D'ailleurs l'édition trahit mieux encore que la diffusion l'opinion négative qu'on se faisait de la lecture populaire et l'idéal austère que la Société genevoise des publications religieuses lui assignait. Publications pour les enfants²⁶, recueils apologétiques, histoires de l'Eglise, ouvrages sur les missions, sur l'historicité des Evangiles devaient en former l'essentiel.

Qu'on retrouve les mêmes philanthropes dans les sociétés qui pourchassent le «mauvais» livre à partir de 1870 environ, tels le Comité de vigilance contre la littérature immorale fondé en 1875–1876 par Alexandre Lombard, l'Association genevoise contre la littérature immorale²⁷ qui lui succède ou le Bureau international contre la littérature immorale, enfin,

25 Parfois, le comité organisait, pour son information, des colloques, avec des pasteurs et quelques notables aussi qui, tous, appartenaient à la bourgeoisie conservatrice. Par exemple: Ernest Naville (1816–1909), philosophe, professeur à l'Académie, Charles Galopin (1832–1901), professeur de sciences à l'Académie, Jacques-Louis Brocher-Wolf (1808–1884), architecte, Marc Micheli (1844–1902), botaniste, Alexandre Lombard (1810–1887), banquier, Marc Briquet (1805–1879), papetier, Adolphe Gampert (1828–1901), notaire, etc.

26 Il s'agit, ici, d'atteindre les parents par l'intermédiaire des enfants. La société repoussera cependant l'idée de rédiger un recueil apologétique ou de publier une version expurgée de la *Bible* à l'usage des enfants, par crainte de trahir un texte ou un auteur.

27 Crée en 1885, en réponse à la lettre du 22 août 1883 adressée au Consistoire par Louis Bachelard (1811–1887), marchand-horloger, membre de l'Association du Trois-Mars, membre du Grand Conseil issu de la révolution de 1841; L. Bachelard joue un rôle de seconde importance dans la Révolution de 1846. Libéral en matière religieuse, radical en politique, son passé est suffisamment différent de celui des philanthropes genevois pour qu'on le détaille un peu ici (cf. RUCHON, *Histoire politique...*, index). La lettre de L. Bachelard est publiée dans *Mémorial des séances du Consistoire [...] de Genève*, 11^e année, Genève, 1883, p. 156–158.

ouvert à Genève en 1893 par Eugène de Budé, le fait n'étonnera pas²⁸. En effet, la promotion des bonnes lectures ne pouvait suffire et la constitution de ces diverses sociétés en témoigne, qui laisse percevoir le désarroi des philanthropes devant une désaffection certaine des milieux populaires pour une lecture sérieuse au profit d'une littérature romanesque qualifiée de dangereuse. A l'évidence, ce désarroi naît aussi de la difficulté de faire simplement lire un public harassé par des horaires de travail excessifs²⁹.

Correspondant assez bien au souci d'information dont la Société genevoise des publications religieuses fit preuve, l'évolution de ses diverses activités conduit à distinguer, dans son histoire, trois périodes au moins qui témoignent des efforts consentis en faveur de l'édition, de la vente ou de la diffusion gratuite des ouvrages. Les comptes de la société en font foi, quoique imparfairement, puisque, d'une part, ils ne sont régulièrement publiés qu'à partir de 1858 et que, d'autre part, les dons d'ouvrages n'y apparaissent pas³⁰.

La société liquida ses affaires en 1896, laissant un passif d'un peu plus de mille francs, alors que le total de ses dépenses devait atteindre cent quarante-cinq à cent cinquante mille francs si l'on tient compte des années 1851-1857.

Jusqu'en 1858, différentes lacunes, tant des procès-verbaux que des rapports annuels, ne laissent subsister qu'une image relativement floue de la société, bien qu'à considérer les seules indications chiffrées qui nous sont parvenues, il paraisse certain que les dons d'ouvrages mobilisaient l'essentiel de ses ressources, au demeurant fort modestes encore. Les années 60 connaîtront un développement significatif des ventes et de l'édition, si bien que vers 1870 ces trois activités – dons, ventes, éditions – sont d'importance égale.

28 Eugène de Budé (1836-1910), rentier et philanthrope. Sur l'Association genevoise et le Bureau international contre la littérature immorale, voir MITTENDORFF, *Institutions...*, p. 218-221, *SRG*, n° 38, 1893, p. 193-194, et EGMOND GOEGG, *Notice historique sur l'Association genevoise contre la littérature immorale et criminelle depuis sa fondation*, Genève, 1930, 16 p.

29 Cinq mille lecteurs fréquentent régulièrement les bibliothèques du canton en 1869, soit 5,5% environ d'une population approchant les quatre-vingt-dix mille personnes. Ce pourcentage reste faible – bien qu'on puisse se demander encore s'il représente des lecteurs ou des familles – mais singulièrement plus élevé que les 0,6% que signale SCHENDA, *Volk...*, p. 450, pour Francfort en 1895. Voir aussi ANNE-MARIE THIESSE, «Mutation et permanence de la culture populaire à la Belle Epoque», dans *Annales ESC*, t. 39, 1984, p. 84-88, ou, du même auteur, *Le roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, 1984, p. 50-60.

30 Cette présentation des activités de la société à travers ses finances repose sur une étude détaillée de ses comptes. Nous ne pouvons la publier ici en raison de ses dimensions.

La deuxième période, marquée par un tassement des ventes à partir de 1870 et jusque vers 1885, voit la Société genevoise des publications religieuses consacrer l'essentiel de ses ressources aux dons d'ouvrages, comme en témoignent encore les crédits insignifiants réservés à l'édition. Que le paroxysme des luttes confessionnelles à Genève corresponde à un redoublement d'activité dans la diffusion d'imprimés gratuits de la part d'une société qui se vouait à la défense du protestantisme, n'étonnera pas.

Vers 1883, la Société genevoise des publications religieuses entre dans une dernière période difficile qu'illustre bien le niveau de ses revenus, le plus bas de son existence en valeur nominale. Des investissements colossaux consentis alors dans l'édition de deux ouvrages des pasteurs Tournier et Cérésole déséquilibreront profondément ses finances.

Telles sont, dessinées à grands traits, les lignes de force des activités de la société. Il s'agit maintenant de les préciser. Déjà, il apparaît clairement que son comité ne sortit de l'anonymat qu'à la fin des années 1850; qu'elle profita ensuite des différends confessionnels en sa qualité de défenseur acharné du protestantisme orthodoxe contre le libéralisme naissant et l'ultramontanisme. Son prosélytisme en milieu catholique, certes discret, contribua d'abord à son épanouissement mais surtout à son déclin, lorsque les querelles religieuses se furent apaisées. Après 1885, la Société genevoise des publications religieuses ne répond plus guère à une attente du public et l'engourdissement de la fin des années quatre-vingts ne précède que de peu l'agonie.

La diffusion des bons livres

a. Géographie

Le réseau de diffusion de la Société genevoise des publications religieuses a pris une remarquable extension, et cela très rapidement. Au début, les membres du comité distribuaient directement auprès des destinataires les ouvrages qu'elle recommandait, mais très tôt, la société chercha et trouva de nombreux intermédiaires: pasteurs, sociétés similaires dans d'autres cantons suisses ou à l'étranger, sociétés ou entreprises privées de la place et d'ailleurs, simples particuliers et libraires aussi, colporteurs ou dépositaires qui lui réservaient quelques rayons de leur magasin.

On ne compte qu'une vingtaine de destinataires en 1851, tous à Genève, mais durant la période 1858-1870, ils ne seront pas moins de cent vingt-cinq à bénéficier des dons de la société, sans compter les multiples envois que celle-ci adresse en Suisse francophone, aux soldats genevois mobilisés dans d'autres cantons, durant la guerre de 1870, ni ceux qui s'en vont à

l'étranger. Elle sort des frontières nationales dès 1854, du côté de la France en particulier, du Bas-Rhin à la Haute-Garonne, concentrant ses efforts dans la région Rhône-Alpes et les contrées voisines de Franche-Comté, Bourgogne, Provence et Languedoc mais aussi dans quelques régions plus éloignées comme le Midi-Pyrénées, la Bretagne ou l'Ile de France, voire dans les colonies d'Algérie ou de Tahiti. Tous les Etats limitrophes de la Suisse recevront, à l'occasion, des dons de la société, de même que la Grande-Bretagne, la Belgique, la Suède, la Turquie et, hors de l'Europe, une communauté évangélique de Beyrouth et des Suisses émigrés dans l'Ohio. Ces dons restent toutefois marginaux, à l'exception de ceux qui étaient destinés à la France et à ses colonies.

Le sens de cette évolution reste partiellement obscur, même s'il est évident que le souci missionnaire n'y était pas étranger. Mais la société entendait surtout contrebalancer les nouvelles ambitions romaines. Dans le contexte des luttes confessionnelles déclenchées par le *Syllabus errorum* de 1864 puis par le premier Concile de Vatican tenu en 1870, elle voulait soutenir les communautés protestantes disséminées dans le monde plutôt que d'obtenir quelques conversions.

b. Modalités

Agissant, en Suisse et à Genève, de manière beaucoup plus systématique, elle n'y néglige pas pour autant les méthodes de diffusion qu'elle utilise à l'étranger. En 1854, elle publie, à cent ou deux cents exemplaires, un premier catalogue autographié destiné aux bibliothèques paroissiales, aux pasteurs et aux autres sociétés qui s'occupent de lecture populaire. Il recense déjà deux cent quatre-vingts titres³¹. Dix ans plus tard, le développement que connaît, dans l'intervalle, la société l'amènera à publier un nouveau catalogue, beaucoup plus important, qu'elle rajeunira en 1874³². Tous deux, tirés à cinq cents exemplaires, sont mis en vente, mais aussi distribués gratuitement à une centaine de personnes tant à Genève qu'à l'étranger.

31 AEG, P 329: le secrétaire Charles Le Fort en proposa la rédaction. Ce catalogue compte vingt-trois pages et quatre chapitres: a. Ouvrages de piété: quatorze sections (piété, sermons, exégèse populaire, éducation religieuse, questions sociales...) et cent vingt-cinq titres; b. Ouvrages historiques: six sections (histoire et géographie bibliques, histoire de l'Eglise, biographies, missions...) et soixante-seize titres; c. Sciences physiques et naturelles à un point de vue religieux et pour la jeunesse: onze titres; d. Récits à tendance morale et religieuse: deux sections (adultes et enfants) et soixante-huit titres. Il sera régulièrement tenu à jour et comprend trois cent quatre-vingt-sept titres en 1856. (Voir aussi AEG, P 318, p. 69).

32 [THÉODORE CLAPARÈDE, ancien pasteur à Chancy], *Choix de livres pour bibliothèques populaires*, Genève, 1863, 39 p.: six chapitres, sept cent vingt et un titres regroupés selon les mêmes proportions et dans les mêmes sections qu'en 1854. Dispositions reprises pour

Toute l'ambition de ces différents catalogues se trouve résumée dans le titre qu'on avait tout d'abord retenu pour l'édition de 1863: *Plan d'une bibliothèque populaire*, ni plus, ni moins, qu'on n'imaginait pas composée d'autres ouvrages que ceux qui étaient mentionnés ici.

Pour signaler les livres qu'elle donne ou qu'elle met en vente, la société diffusera en outre, très régulièrement, des listes de livres. La première, en 1851 déjà et par voie d'affichage, ne comprenait que cinq titres choisis avec précaution, tant il paraissait qu'ainsi, on pouvait «amener une vente abondante, et qu'il serait opportun de faire tourner au profit des bons ouvrages un moyen si souvent mis en œuvre pour les livres immoraux»³³. On ne renouvela jamais l'essai. En 1855, en revanche, le comité publie dans *La semaine religieuse* une liste de livres d'«Etrennes de 1856» qui sera répétée, sous des formes diverses, jusqu'à la liquidation de la société³⁴.

En fait, toutes les solennités religieuses sont prétextes à la diffusion de telles listes, les fêtes d'abord – «Livres recommandés pour Pâques», «... Pentecôte», «... Noël» – ou un moment particulièrement important dans l'éducation religieuse d'un adolescent – «Liste de livres pour les catéchumènes» –. Ces listes paraissent sous forme de suppléments ou dans le corps même de divers périodiques, dont *L'année biblique* (1876–1879), *La lecture*, *L'ami de la maison* et *La semaine religieuse*, mais généralement accompagnées, dans ce dernier hebdomadaire, d'un bulletin bibliographique trimestriel tenu régulièrement, depuis 1865, par le pasteur Edmond Barde puis par le pasteur Louis Vallette, de 1875 à sa mort en 1885. *Le Journal de Genève* les a reproduites quelquefois³⁵.

Ce souci de faire connaître ses activités, que stimulent les publications similaires de listes de livres dans de nombreux journaux, incite en outre le comité à éditer *La semaine religieuse*, à partir de janvier 1860, et *L'ami de*

[LOUIS VALLETTE, pasteur], *Choix de livres pour bibliothèques religieuses et populaires*, Genève, 1874, 44 p. et mille trois titres. En 1884 enfin, LOUIS VALLETTE encore est chargé de rédiger le *Supplément au choix de 1874*; il ajoutera, une dernière fois, quatre cents titres au catalogue précédent. Nous n'avons pas retrouvé ce supplément (cf. AEG, P 323, p. 156 et 167).

33 AEG, P 317, f° 26.

34 SRG, 22.12.1855, p. 218; la publication de cette liste d'«Etrennes...» est renouvelée p. 222.

35 AEG, P 321, p. 123 et 126 (12.2. et 12.3. 1875). Dans son numéro 67 de 1875, le *Journal de Genève* publiait le portrait suivant de cette chronique bibliographique et de ses rédacteurs, portrait signé par le pasteur François Chapuis: «Voici ce que vous pouvez lire en famille, donner à vos enfants et placer en toute sécurité dans vos bibliothèques. En un mot, c'est le point de vue moral et religieux qui les préoccupe avant tout ...

On lit beaucoup dans notre siècle pour s'instruire ou pour s'amuser, beaucoup moins et trop peu pour s'améliorer. Eh bien! franchement l'on a tort.

Sans vouloir nous poser en moraliste sévère ou en prédicateur, nous profitons de l'occasion pour dire aux lecteurs de ces quelques lignes: lisez peu et lisez bien! Choisissez vos lectures! ... parmi les ouvrages proposés par la chronique de la société, il va sans dire! (p. 2, col. 3)

la maison, à partir de juillet. Malgré les quatre mille lecteurs que comptait ce dernier périodique à la fin de sa première année d'existence, il devait se révéler rapidement déficitaire et disparaître, à la fin de 1863, avec moins de deux mille cinq cents abonnés³⁶.

Par ailleurs, les circulaires, les comptes rendus présentés lors des assemblées générales, les rapports annuels tirés à cinq cents ou mille exemplaires durent jouer un rôle publicitaire important pour la société, de même que les notices qui lui seront consacrées par les *Etrennes religieuses*, entre 1854 et 1861, par les trois éditions de l'*Annuaire philanthropique genevois*, parues en 1875, 1879 et 1893, ou par l'ouvrage du pasteur Eugène Mittendorff³⁷.

Enfin, la société put vulgariser son nom par l'intermédiaire des Expositions dont la seconde moitié du XIX^e siècle fut si friande. De manière hésitante, tout d'abord, pour la quatrième Exposition universelle qui se tint à Paris, en 1867³⁸, puis avec enthousiasme pour l'Exposition nationale de 1883 à Zurich. A cette occasion, le comité fit relier, en une seule série de trente-six volumes, les ouvrages et brochures qui avaient été édités par ses soins, ainsi que ses rapports et circulaires diverses. Il en exigea toutefois la restitution par la Société zurichoise d'utilité publique pour marquer, par ce geste, son mécontentement devant les maigres résultats obtenus au cours de la manifestation³⁹. Nulle trace, aujourd'hui, de cette collection ni de la plaquette que la société édita pour se présenter au public des bords de la Limmat, pas plus, d'ailleurs, que des publications préparées pour l'Exposition nationale de Genève, en 1896⁴⁰.

Jamais donc, fait notable, on ne se contenta de diffuser dans le seul public intéressé, mais restreint, des sociétés de bienfaisance, des bibliothèques religieuses ou populaires les ouvrages qu'elle recommandait. Pas plus qu'elle n'attendait qu'on la sollicite pour entreprendre régulièrement des campagnes de dons censées toucher tous les individus et toutes les institutions qui, à un moment ou à un autre, avaient été en rapport avec elle⁴¹. En

36 AEG, P 329, Rapports..., 1860-1865, et P 319, p. 12-187, *passim*. *L'ami de la maison* ne comptait plus que deux mille trois cents dix-neuf abonnés au 30 octobre 1863 (P 319, p. 184). La société encouragea de plus la diffusion de nombreux périodiques tels que les *Etrennes religieuses*, *L'année biblique*, *La feuille religieuse du canton de Vaud*, *Le petit glaneur*, *La tempérance*, *La feuille populaire*, *Le messager*, *La famille*, ... en y abonnant gratuitement ou au rabais quelques lecteurs intéressés. Voir, par exemple, AEG, P 321, p. 163-164 et 170-171 (1876): elle consent ici près de trois cents abonnements au rabais. Pour une liste de réabonnement, voir AEG, P 321, p. 67 (9.1.1874), et pour une liste de journaux diffusés gratuitement et mis en circulation dans des groupes de familles, voir P 323, p. 151-152 (1884).

37 *Les institutions...*, p. 173-175.

38 AEG, P 320, p. 94, 101-104 et 159-160.

39 AEG, P 323, p. 45-135, *passim*.

40 AEG, P 324, p. [7-33], *passim*.

41 AEG, P 318, p. 92-93 (22.12.1854) et p. 133 (16.11.1855).

1865, Charles Le Fort en dressera, dans ce but, le «tableau détaillé» comme Louis Vallette en 1874⁴².

Les inventaires des stocks, très précis dans les années 1860–1880, fourniront, les premiers, prétexte à ces distributions générales de livres. Il s’agissait, en fait, de se débarrasser de rossignols ou, dans la mesure du possible, de les écouter au rabais⁴³. Pourtant, la publication d’un ouvrage réputé de qualité pouvait également amener le comité à faire un effort supplémentaire de diffusion; d’autres largesses étaient encore consenties, lorsque le bilan d’un exercice montrait une situation financière favorable ou, parfois, sans motif apparent⁴⁴. Enfin, comme la publication des listes de livres, ces distributions pouvaient intervenir à l’occasion des fêtes religieuses de Noël, de Pâques, de Pentecôte ou lors d’une commémoration telle que le trois centième anniversaire de la mort de Calvin⁴⁵. Lors du centième anniversaire de la mort de Rousseau, la société marqua l’événement à sa manière en répandant dans le public cinquante exemplaires d’un extrait au vitriol du *Semeur* de 1839 qui condamnait impitoyablement la vie, pétrie d’immoralité et d’obscénité, et l’œuvre, truffée de sophismes, irréligieuse, scandaleuse, extravagante et contradictoire du philosophe⁴⁶.

En s’appliquant à se faire connaître, la société espérait réveiller l’intérêt pour les ouvrages religieux, faciliter les relations entre «bons» auteurs et libraires et «faire circuler une forte sève religieuse dans la littérature destinée au grand public»⁴⁷. Constat benoîtement satisfait aussi, propre d’ailleurs à la plupart des sociétés philanthropiques du temps qui, à côté d’un réel souci des déshérités, paraissent outrageusement conscientes de leur générosité: «Ces demandes [de livres] se multipliant de proche en proche,

42 AEG, P 320, p. 45, et P 321, p. 71.

43 Par exemple: AEG, P 320, p. 14–15 (12. 8. 1864) et p. 131–132 (17. 8. 1866), P 321, p. 25 (14. 3. 1873), et P 322, p. 38 (2. 11. 1877).

44 En 1883, elle vend au rabais ou donne la nouvelle édition de la *Bible* due au pasteur PAUL VALLOTTON (1841–1920) dont elle vente au préalable les mérites, par circulaire, auprès des catéchumènes et des bibliothèques paroissiales: AEG, P 323, p. 104–105. Voir aussi AEG, P 318, p. 155 (22. 2. 1856), P 322, p. 170 (7. 1. 1881), et P 323, p. 43 (17. 2. 1882).

45 Elle offrit cinq cents exemplaires de FÉLIX BUNGENER, *Calvin, quelques pages pour la jeunesse*, Genève/Paris, 1864, 70 p., in-12, une biographie abrégée du réformateur (AEG, P 321, p. 103–104).

46 AEG, P 329 et G 50/16, *La fête de J.-J. Rousseau à Genève. (Extrait par un protestant du journal protestant français le Semeur, n° du 24 juillet 1839.)*, imp. P.-A. Bonnant, [Genève, 1843], 4 p. Offerts à la société par [Marc] Vernet, – 1811–1890, ministre, ancien membre de l’UP –, ces feuillets furent remis, ensuite à Edmond Pictet – 1835–1901, historien, philanthrope, animateur de la Société coopérative de consommation de Genève –, «pour un emploi spécial»; ainsi, le comité pouvait-il les diffuser anonymement: lorsqu’il en avait pris possession, il avait, en effet, insisté «sur l’extrême circonspection avec laquelle il faut attaquer cette idole genevoise; et sur le danger de frapper à faux, tout en étant animé des meilleures intentions» (AEG, P 322, p. 46 (7. 12. 1877) et p. 74 (7. 6. 1878)).

47 AEG, P 329, SGPR. [Rapport annuel], Genève, le 18 février 1879, p. 2.

témoignent de la confiance qu’inspire le choix des livres distribués par nos soins, et nous remplissons ainsi, sur un terrain spécial et dans des limites modestes, l’œuvre de propagande à la fois religieuse et intellectuelle qui demeure la mission providentielle de notre patrie»⁴⁸.

Cependant, la Société genevoise des publications religieuses n’utilise que rarement les services d’un libraire car elle est bien consciente que les comportements culturels des classes populaires les détournent et des bibliothèques et des librairies⁴⁹. Pour atteindre le large public qu’elle ambitionne de toucher, elle organise donc un réseau de vente qui lui permettra de vaincre la retenue engendrée, chez ces lecteurs de condition modeste, par le sentiment d’une incompétence intellectuelle⁵⁰. Puisqu’elle ne peut espérer qu’ils entreprendront une démarche spécifique qui leur fera acquérir ses livres, elle associe, dès 1851, des dépositaires qui ne pratiquent qu’accessoirement la vente de livres ou la location de journaux et de périodiques, dans leur commerce de toile, leur mercerie, leur épicerie, leur échoppe de barbier ou leur kiosque⁵¹.

Il arrivera même que cette association devienne une nécessité. C’est ainsi qu’en raison d’une fréquentation très insuffisante, le dépôt central de la société, installé tout d’abord dans les locaux de la bibliothèque religieuse de la Cour Saint-Pierre, devant la cathédrale, devra céder partiellement, puis complètement la vente des propres publications de la société à d’autres commerçants de la ville. En particulier, à un commerce de papeterie de la rue Verdaine, qui remplacera définitivement son dépôt en 1861⁵².

Avec des succès incertains, toujours, on tentera de surmonter les mêmes obstacles par le colportage ou par des distributions massives d’ouvrages aux soldats mobilisés, aux internés de la guerre de 1870, aux employés des postes et des chemins de fer et aux enfants des écoles, comme prix scolaires⁵³.

Toutefois, il ne faut voir, dans ces divers modes de diffusion qu’un aspect secondaire des activités de la société. En fin de compte, elle reste le fournisseur attitré des multiples associations philanthropiques et des philanthropes qui se sont donné pour tâche de mettre le «bon» livre à la disposition d’un public sans connaissances particulières en matière de littérature,

48 *Ibid.* Voir aussi JEAN-PIERRE CHALINE, *Les bourgeois de Rouen*, Paris, 1982, p. 299–300.

49 Sur la collaboration de la société avec un libraire, voir AEG, P 321, p. 120 (8. 1. 1875).

50 Il paraît que les choses n’ont guère changé puisqu’en 1983, selon l’enquête menée conjointement, en France, par *Le Monde* et *Le Livre de Poche*, seuls 27,2% des achats de livres se font en librairies, librairies dont la clientèle n’est formée que de 23% d’ouvriers (*Le Monde*, 30. 11. 1984, p. 28, col. 1–2, et 21. 12. 1984, p. 23, col. 4).

51 Par exemple, AEG, P 317, f° 25 (4. 11. 1851), et P 321, p. 20 (14. 2. 1873).

52 AEG, P 319, p. 29–30 (18. 1. et 1. 2. 1861), et P 329, SGPR. *Compte rendu...*, Genève, 1860, p. 5, *id.*, Genève, 1863, p. 8, [*Rapport annuel de la*] SGPR, Genève, le 1^{er} mars 1870, p. 2, et *Rapport annuel sur les travaux de la SGPR, 1867–1872*, Genève, 1872, p. 2.

53 Voir dans les rapports annuels, les paragraphes consacrés à la diffusion des livres par la société, ainsi que le «Supplément» au *Journal de Genève*, n° 291, 8. 12. 1870.

mais d'un public restreint et distingué. En effet, il fréquente les institutions religieuses, les bibliothèques paroissiales ou populaires et, par ce moyen, il s'engage, de manière indirecte toujours, dans une démarche spécifique qui le mettra en contact avec le livre. Ainsi, l'Union chrétienne de jeunes gens, les sociétés de chant sacré, l'Etablissement des vieux vêtements, les comités d'évangélisation des personnes de langue allemande et italienne ou telle paroisse catholique qui s'est détournée de Rome durant le Kulturkampf recevront les livres de la société pour les mettre à disposition des personnes dont ces groupements s'occupent⁵⁴.

Les institutrices et les domestiques, dont la moralité paraît menacée par «la nature de leur profession et certaines habitudes qui tendent à s'introduire» de s'expatrier pour trouver du travail, préoccupent doublement le comité⁵⁵. Il s'agit, d'une part, de combattre les agences de placement plutôt que les départs eux-mêmes; mais, d'autre part, il s'agit surtout de fournir à l'Agence des institutrices et à la Société des domestiques protestantes les livres qui seront le viatique des émigrantes⁵⁶. Il paraîtra même nécessaire de travailler ici de manière anonyme, «pour ne pas éveiller de scrupules», et de diffuser malgré tout ces ouvrages auprès d'un public qui ne souhaitait pas s'en procurer *a priori*⁵⁷. La position du comité variera souvent quant à cette façon de procéder qui exerçait une influence certaine sur les finances de la société. Non sans humour, son président, François Bordier, note «que c'était autrefois notre point de vue, mais qu'il est bon que les sorcières se fassent connaître et que d'ailleurs les libraires nous le demandent. En résumé, s'il s'agit de faire *vendre*, le procédé est *bon*, s'il s'agit de faire *lire*, le procédé est *mauvais*»⁵⁸. C'était reconnaître aussi que l'accueil qu'on réservait aux publications de la société et aux ouvrages qu'elle diffusait pouvait manquer singulièrement d'empressement. On l'avait déjà constaté lors d'une enquête conduite en 1869⁵⁹.

Comme on devait s'y attendre, ce sont les bibliothèques paroissiales, religieuses et populaires qui diffusent l'essentiel des livres de la société, tant à Genève que hors du canton. Elles recueillent, ensemble, deux tiers environ des dons consentis. Nous ne pouvons, en revanche, pas estimer la part, certainement importante, de livres qu'elles achetaient à la société.

Les pasteurs, les directeurs de bibliothèques, les bibliothécaires, lorsque ces trois charges ne sont pas remplies par la même personne, entreprennent eux-mêmes les démarches qui les feront bénéficier d'un don. D'habitude,

54 Par exemple, AEG, P 319, p. 19 (21.12.1860), P 320, p. 46–47 (24.2.1865) et p. 159 (25.1.1867), ou P 322, p. 178 (4.3.1881).

55 AEG, P 318, p. 159 (7.3.1856).

56 AEG, P 321, p. 27 (14.3.1873), ou P 324, p. [13] (16.5.1894).

57 AEG, P 321, p. 185 (25.3.1876).

58 *Id.*, p. 47–48 (8.8.1873).

59 SRG, n° 49, 3.12.1870, p. 260, col. 1–2.

une circonstance spéciale, telle que l'intérêt particulier présenté par la fondation d'une nouvelle institution, engageait le comité à l'encourager de son soutien. Ce sera le cas, par exemple, lors de la création d'une bibliothèque paroissiale à Gy, d'une bibliothèque allemande à Genève ou de celle du Café de tempérance, à la rue de la Fontaine, de la Bibliothèque d'édification, à Plainpalais, ou de l'institution qu'Alexandre Lombard veut créer pour les employés de la gare du chemin de fer⁶⁰. Lorsqu'on a consenti, de la sorte, un premier don, il est de coutume de le renouveler régulièrement, pour peu que les informations requises, de temps à autre, par la société indiquent que la bibliothèque concernée est correctement gérée: «... la bibliothèque établie, au local de Coutance, par le secours de notre Comité et sous la direction des dames de la Diaconie, a donné des résultats satisfaisants: les livres sont presque tous constamment en circulation, et quoique délivrés à des personnes souvent inconnues, ils ont tous été rapportés»⁶¹. Si la gestion d'une bibliothèque montre des lacunes, le comité, avant d'interrompre son aide, en demande d'abord la réforme⁶².

Il faut voir dans ces contrôles, si stricts qu'on s'enquérait parfois du nombre des abonnés de telle bibliothèque, du nombre des livres mis en circulation ou de celui des volumes conservés, la nette volonté de la société, comme de toutes les sociétés philanthropiques que nous avons étudiées, de savoir ce qu'il advenait de ses dons⁶³. S'il arrivait, que du côté des bienfaiteurs des œuvres, l'obole annuelle forgeât la bonne conscience qui permettait ensuite de se désintéresser des classes qu'on nommait «souffrantes» à l'époque, jamais nous n'avons rencontré pareille attitude dans le sein des comités. Bien au contraire. Ainsi, la Société genevoise des publications religieuses suivait d'autant plus attentivement la marche d'une bibliothèque qu'elle avait contribué à sa création et jamais elle ne se satisfaisait de

60 AEG, P 323, p. 90-91 (19. 1. 1881): A. Lombard se consacra exclusivement à la philanthropie après 1862. Il fut le fondateur et l'animateur de la Société genevoise pour la sanctification du dimanche et du premier Comité de vigilance contre la littérature immorale qu'il avait créé en 1875-1876 (cf. texte et note 25, p. 422). Voir aussi, sur les exemples que nous mentionnons, AEG, P 318, p. 79 (5. 5. 1854), P 319, p. 139 (9. 5. 1862), ou P 322, p. 126 (7. 11. 1879) et p. 148 (7. 5. 1880).

61 AEG, P 318, p. 21 (10. 12. 1852), P 319, p. 11 (9. 11. 1860), P 323, p. 100 (16. 3. 1883), et P 324, p. [14] (14. 9. 1894).

62 AEG, P 318, p. 180 (7. 11. 1856).

63 *Id.*, p. 77 (21. 4. 1854): la Bibliothèque des cultes du soir comptait soixante-dix-neuf abonnés et avait prêté trois cent soixante-trois volumes dans les premiers mois de l'année 1854. AEG, P 319, p. 26 (18. 1. 1861) et p. 39 (21. 2. 1861): la bibliothèque paroissiale de Céliney, dirigée par le pasteur Théodore Paul, 1822-1888, comptait quatre-vingt-onze abonnés et avait prêté deux mille volumes en 1860. Quant à la bibliothèque paroissiale de Luins, près de Bagnins (VD), elle possède alors mille volumes environ (AEG, P 320, p. 130-131 (17. 8. 1866), et la bibliothèque circulante de Mme Louis Appia, née Anne-Caroline Lasserre, 1834-1886, près de neuf cents (P 322, p. 130 (4. 12. 1879)). Cette dernière bibliothèque devait se situer à Jussy.

demi-mesures lorsqu'il s'agissait d'en revoir l'organisation. Les efforts qu'elle consentit pour soutenir, dix années durant, les bibliothèques des bateaux à vapeur du Léman en témoignent. A chaque inventaire de leurs stocks de livres, elle constate que l'insouciance des lecteurs ou le vol, tout simplement, y creusent des brèches profondes mais qui ne suffisent pas à la décourager⁶⁴. A l'inverse, lorsqu'elle apprend que les bibliothèques qu'elle soutient n'attirent pas les lecteurs, elle interrompt rapidement son aide et se fait restituer, autant que possible, les ouvrages qu'elle avait donnés ou permis d'acheter⁶⁵.

c. Sélection

Qu'en cherchant des ouvrages bons à encourager, le comité se soit très directement inquiété de ne retenir que ceux qui offraient toutes les garanties de moralité et de conformité avec ses valeurs morales et politiques, n'étonnera plus. Il faut lui concéder, cependant que, dans les domaines qu'il a retenus, ses choix se font avec de grandes précautions. Tout d'abord, il ne juge un ouvrage que sur le manuscrit ou le texte imprimé par d'autres éditeurs et lorsque son opinion est faite, il s'associe encore quelques critiques extérieurs à la société pour la confirmer⁶⁶. Ces critiques rendent leur verdict sur des formules spécialement préparées pour eux, qu'on transcrit ensuite dans les procès-verbaux des séances du comité ou dans d'autres registres⁶⁷. On est attentif aussi aux appréciations que communiquent la Compagnie des pasteurs ou l'une de ses commissions permanentes comme à celles que peuvent fournir des correspondants d'autres sociétés vouées à la même activité. Le comité glanera encore dans *Le lecteur*, le *Bulletin de la Société Franklin*⁶⁸ et *La lecture* quelque confirmation de ses propres comptes rendus⁶⁹.

Une fois encore, la critique était une arme de combat contre la «mauvaise» littérature, qu'il faut se garder de réduire au genre érotique seul. Il n'est cependant pas possible de se représenter clairement quel type d'ouvrages la

64 Par exemple, AEG, P 321, p. 92–93 (12. 6. 1874) et p. 189–190 (8. 4. 1876), P 322, p. 79–80 (23. 8. 1878), et P 323, p. 9–10 (3. 6. 1881) et p. 129 (19. 10. 1883).

65 A ce propos, les réticences que manifeste la société à aider les bibliothèques des paroisses catholiques-chrétiennes témoignent de ses doutes sur l'avenir d'une telle Eglise: AEG, P 322, p. 12–14 (6. 4. 1877), et P 323, p. 6 (6. 5. 1881).

66 AEG, P 323, p. 77–78 (17. 11. 1882), ou P 324, p. [9] (6. 10. 1893). Nous en avons identifié vingt-cinq et, parmi eux, nombre de femmes dont la comtesse Valérie de Gasparin, née Boissier, 1813–1894, philanthrope et personnalité du Réveil protestant (1810–1840 environ), et les épouses de divers membres du comité.

67 Cf., ci-dessus, notes 10 et 13, p. 416. Voir, en outre, AEG, P 320, p. 61 et 62 (7. 4. 1865).

68 Paris, 1868–1933.

69 Voir, par exemple, AEG, P 319, p. 174 (29. 5. 1863), P 320, p. 26–27 (11. 11. 1864), et P

société classait dans cette catégorie des livres à proscrire car elle reste très discrète sur les titres des livres qu'elle condamne. Nous n'en connaissons qu'un exemple, *Rosette ou la Danse au village*, d'Urbain Olivier, que, toutefois, la critique du comité ne vole pas irrémédiablement à l'enfer des bibliothèques: «Ce livre, illisible pour les jeunes filles, présente les moeurs vaudoises sous un jour très cru. Il est aussi trop prêcheur. Se garder de le mettre en circulation ou de le recommander *sans une note spéciale*»⁷⁰.

Pour le reste, la société s'en prend, sans jamais les nommer, à quelques publications qu'il est convenu de qualifier de populaire. Pierre Bordier, en 1882, se disait «frappé de l'abondance avec laquelle la mauvaise littérature à un et deux sous se vend sur la voie publique, près de la gare, des bateaux, *le dimanche surtout*, jour où bien des familles, non coutumières du fait veulent emporter quelque chose à lire»⁷¹. On ira même jusqu'à dénoncer les devises inconvenantes des emballages de bonbons ou de caramels qu'on voulait remplacer par des sentences sérieuses⁷².

Que la société, enfin, ait suivi de près la constitution du premier Comité de vigilance contre la littérature immorale, créé par Alexandre Lombard, puis les travaux d'Eugène de Budé, qui devaient aboutir à la fondation de l'Association genevoise contre la littérature immorale, ne laisse planer aucun doute sur l'importance qu'elle attribuait à la question. Aucun doute non plus, d'ailleurs, sur le succès que durent connaître, à Genève comme en France, les petits journaux à un sou au détriment des lectures édifiantes⁷³.

Le comité s'intéressera, pour les mêmes raisons, à la nouvelle Société genevoise pour l'encouragement de l'œuvre des bibliothèques populaires, fondée en 1871 sous l'égide de la Société genevoise d'utilité publique, et à sa revue bibliographique intitulée *La lecture*. Ce bulletin mensuel de la Société des bibliothèques populaires devait paraître dès 1878 et s'assurer la collaboration de l'Association genevoise contre la littérature immorale à partir de 1891⁷⁴. En 1893, la Société genevoise des publications religieuses

322, p. 73 (3. 5. 1878). Ces critiques ne vaudront pas que des amitiés à leurs auteurs, surtout lorsque la presse genevoise ouvrira ses colonnes à la société: Louis Vallette s'en plaint, remarquant que ses jugements, d'une trop grande sévérité, «le font presque redouter d'un certain nombre de personnes pieuses» car «la liberté de tout dire n'existe pas suffisamment à Genève; il y a trop de camaraderie». Il devait entendre par là que les nombreuses coteries littéraires et religieuses du canton défendaient, avec âpreté, leurs poulains (AEG, P 322, p. 55 (1. 2. 1878)).

70 AEG, P 321, p. 5-6 (8. 11. 1872): ce roman d'U. OLIVIER a paru à Lausanne, en 1873, 360 p., in-8. Voir, ci-dessus, p. 428, la condamnation des œuvres de Rousseau.

71 AEG, P 323, p. 40 (20. 1. 1882).

72 AEG, P 319, p. 86 (15. 11. 1861).

73 AEG, P 322, p. 21 (4. 5. 1877), et P 323, p. 155 et 158-159 (15. 2. et 21. 3. 1884). Voir, au sujet de la lutte contre la littérature immorale, EUGÈNE DE BUDÉ, *Du danger des mauvais livres et des moyens d'y remédier*, Paris, etc., 1883, 300 p., et GÖEGG, *Notice ...*

74 AEG, P 322, p. 60 (1878) à P 323, p. 159 (1884), *passim*. Voir aussi BUDÉ, «De l'œuvre des bibliothèques rurales...», p. 185-203.

envisagea même d'y publier ses comptes rendus d'ouvrages et, en 1906, ce fut la Société des bibliothèques populaires qu'elle désigna pour lui succéder⁷⁵.

Nous ne doutions pas que le comité réserveraient aux bibliothèques savantes les classiques du XIX^e siècle et ce d'autant plus qu'elle réprouvait généralement la littérature de fiction, même dans ses productions les plus marginales. N'allait-elle pas jusqu'à condamner tel traité religieux, parce qu'il associait des faits bibliques à des récits imaginaires, ou jusqu'à refuser de distribuer tel recueil de poésie religieuse?⁷⁶ A vrai dire, nulle mention, aucune critique des romans de Georges Sand, Balzac, Flaubert ou Zola, qui n'étaient certes pas inconnus à Genève! Notre étonnement même devant ce silence aurait paru incongru aux philanthropes de la société qui préjugeaient, à l'évidence, qu'une telle littérature n'était pas destinée à un public populaire et qui, de plus, avaient la certitude que ce dernier ne la lisait pas. Il devenait donc superflu de la décrier, au contraire de *La semaine religieuse* qui, s'adressant aussi à un public bourgeois, ne manquera pas de faire un sort détestable à Zola et aux autres.

Il n'est pas non plus aisé de remonter aux ouvrages qui ont contribué à forger l'opinion des membres du comité dans le domaine littéraire. L'essai d'Eugène Poitou, *Du roman et du théâtre contemporain et de leur influence sur les moeurs*, publié à Paris en 1857, pourrait être de ceux-là puisqu'il est mentionné dans une série de «Lettres sur le roman religieux» parues, de manière anonyme, dans les *Etudes évangéliques pratiques* de l'année suivante⁷⁷. Sans qu'il soit possible d'estimer l'influence directe que cet essai dut avoir sur eux, le fait qu'on y retrouve la plupart de leurs angoisses concernant les effets néfastes de la «mauvaise» littérature ne saurait être fortuit seulement.

Poitou constatait que tout ce que les écrivains français avaient publié après 1830 n'était que vile légitimation de l'immoralité, propre à favoriser toutes les débauches, de l'adultère à l'amour libre, à la mélancolie, au suicide et à la révolte. Minant l'esprit de famille, cette légitimation de l'immoralité justifiait l'irresponsabilité du citoyen, toutes les agressions contre l'ordre public, l'anarchisme, en un mot. De littérature dans tout cela, il n'y en avait guère, et moins encore de morale au sens strict, car toute la démonstration se concluait par une apologie de la situation politique qui prévalait en France avant la monarchie de Juillet.

Chez lui, comme chez les philanthropes genevois, on retrouve la même peur des nouvelles classes populaires et de leur concentration urbaine

75 AEG, P 324, p. [8] (6. 10. 1893), et SRG, n° 10, 10. 3. 1906, p. 43, col. 2.

76 AEG, P 320, p. 165 (8. 2. 1867).

77 2^e série, coéditée par A. DELAFONTAINE et J. CHERBULIEZ, Lausanne/Genève, 1858, p. 40–45 et 306–326: l'«écrasant réquisitoire» d'E. Poitou est vivement approuvé à la p. 314.

imposée par l'industrialisation, la même volonté de s'en prémunir en les soumettant par une morale stricte, voire en accréditant l'idée que ces classes sont redevables des améliorations de leur sort à la bienfaisance de la bourgeoisie. Dans ces conditions, encourager les «bons» écrits revenait à contracter une assurance contre les risques politiques de l'avenir: «On doit reconnaître que la lecture n'est qu'un moyen dont le mérite dépend de son emploi. Elle sert à propager les mauvaises pensées aussi bien que les bonnes. Il importe donc d'y veiller, car, se répandant de plus en plus dans toutes les classes de la société, son influence grandit chaque jour, et nous devons lutter sans cesse, afin d'empêcher que cette action, qui peut être si bienfaisante, ne devienne pernicieuse et fatale pour l'ordre social»⁷⁸.

La Société genevoise des publications religieuses qui se demandait, en 1855, s'il ne fallait pas combattre les opinions «matérialistes et athées» professées par Carl Vogt dans ses conférences sur l'histoire naturelle de l'homme, doute quand même, trente ans plus tard, que tel ou tel ouvrage puisse exercer, de lui-même, une influence «favorable» sur la classe ouvrière ou sur «nos populations des campagnes»⁷⁹. L'interrogation n'en trahissait pas moins des préoccupations similaires.

Les raisons qui lui font agréer les ouvrages qu'elle diffuse ou qu'elle édite ne sont, quant à elles, guère précisées. La critique de la société se borne d'habitude à estimer l'impact que ces ouvrages sont susceptibles d'avoir sur le public, même lorsque sont décrits le contenu ou les qualités purement littéraires d'une œuvre.

Des huit cents comptes rendus que nous avons relevés dans les procès-verbaux, deux tiers environ, qui concernent les ouvrages acceptés, se contentent de noter que tel livre mérite d'être traduit, édité ou imprimé; qu'il paraît bon de distribuer tel autre dans les bibliothèques religieuses de Genève et de l'étranger, ou aux pasteurs qui lui serviront de relais, aux catholiques ou encore à quelque particulier, adulte ou enfant. Plus rarement, on ajoute que l'ouvrage est populaire et adapté à un large public, édifiant, pieux ou moral, instructif, pratique ou utile, et, dans moins de dix pour cent des cas, que ses mérites littéraires sont remarquables ou qu'il présente une fiction de valeur. Ces dernières qualités ne décident jamais, à elles seules, de la diffusion d'un ouvrage.

Le tiers d'ouvrages refusés, pour sa part, l'est pour des raisons strictement contraires ou pour quelque excès de ce qui était censé en faire le mérite. On trouve ces livres inadaptés au public populaire, sans style, peu

78 JOËL CHERBULIEZ, «Examen de la convenance de créer un journal populaire pour la Suisse romande», dans *Bulletin d'utilité publique de la Suisse romande*, t. 2, s.d., p. 34. Rapport présenté le 7 avril 1866 à la réunion des sociétés d'utilité publique de la Suisse romande, tenue à Genève.

79 AEG, P 318, p. 128 (6. 8. 1855), P 319, p. 172 (8. 5. 1863) et p. 182 (30. 10. 1863), ainsi que P 323, p. 50-51 (21. 4. 1882).

édifiants, trop catholiques, mais aussi trop vivement anticatholiques, trop prêcheurs, trop cultivés ou trop scientifiques.

Les quelques commentaires un peu plus détaillés qu'a laissés la société le montrent clairement: au bout du compte, la seule valeur morale d'un écrit en détermine la diffusion ou la fin de non-recevoir. En voici quelques exemples:

Alphonse Levray, *La cité du devoir*, Paris, 1856, 339 p., in-18: «récit fictif destiné à montrer l'influence du christianisme sur la condition morale, intellectuelle et physique des classes ouvrières»⁸⁰.

John S. C. Abott, *Comment faire le bien?*, trad. de Jean-Louis Micheli, Genève, 1856, 216 p., in-12: «intérêt pratique, [...] richesse d'expérience chrétienne et de fines observations [...] élégante facilité de la traduction»⁸¹.

Adolphe Monod, *Qui a soif?*, Paris, 1850, 48 p., in-8: «un des sermons les plus originaux et les plus profonds de ce prédicateur: propre surtout à être mis entre les mains d'hommes du monde et de penseurs en tant que répondant à des besoins intellectuels et moraux de notre époque»⁸².

Ulric, le valet de ferme, Neuchâtel, 1850, 310 p., in-8, et *L'héritage du cousin Hans Joggeli [...]*, Lausanne, 1850, 96 p., in-12: «romans populaires de Jérémias Gotthelf (pasteur Bitzius), tableau fidèle et animé des moeurs de la campagne, empreints d'une piété douce et pratique»⁸³.

Charles Chatelanat, *Souvenirs de jeunesse. Nouvelles et récits*, Lausanne, 1861, 281 p., in-8: «Excellent encore pour développer l'amour du foyer domestique et de la patrie suisse»⁸⁴.

Les éditions de la Société genevoise des publications religieuses

Nous estimons à mille huit cents ou deux mille le nombre des titres que la Société genevoise des publications religieuses a sélectionnés, un jour ou l'autre, pour les répandre dans le public ou les éditer auparavant. Ces derniers ouvrages ne représentent que cent quarante titres et quarante-deux seulement si l'on écarte ceux dont elle a simplement subventionné l'édition⁸⁵.

Il apparaît clairement que les ouvrages diffusés par la société représentent les genres les plus divers, mais se caractérisent surtout par une morale

80 AEG, P 318, p. 182 (1856): critique de Charles Le Fort.

81 *Id.*, p. 129 (1855): critique de Charles Le Fort, Félix Bungener et Jacob-Elisée Cellerier.

82 AEG, P 317, f° 18 (1851): critique de François Bordier.

83 *Ibid.*, *id.* 84 AEG, P 319, p. 106-107 (1862): critique anonyme.

85 L'erreur, un peu supérieure à dix pour cent peut-être pour les premières quantités, est négligeable pour la troisième, voire nulle en ce qui concerne les ouvrages directement édi-

strictement chrétienne. Ceux qu'elle édite elle-même en diffèrent, dans la mesure où ils se confinent dans des domaines restreints. Exégèse, chrestomathies bibliques, histoire religieuse, récits missionnaires, «hagiographies» protestantes, édification et dévotion forment, avec quelques écrits de circonstance, l'essentiel de son catalogue de publications religieuses. C'est donc dans ce domaine que la société se conforme le plus précisément au mandat qu'elle s'est donné et qu'elle traduit le mieux son ambition première de réveiller et de répandre la foi chrétienne par la lecture.

tés par la société. Ces reconstitutions ont été établies à partir de AEG, P 329, *Choix de livres...*, que nous décrivons ci-dessus, aux notes 31 et 32 de la page 425, pour les ouvrages que la société a diffusés. Pour ceux qu'elle a édités ou dont elle a subventionné l'édition, nous nous sommes appuyés sur les sources suivantes: AEG, P 329, «Ouvrages publiés avec le concours de la SGPR ou dus à son initiative», dans *Assemblée générale [...]*, Genève, 1867, p. 24-28, et *id.*, dans *Rapport [...] 1867-1872*, Genève, 1872, p. 18-20; BPU, Gf 1679, *Ouvrages publiés par la SGPR, mis sous son patronage, dus à son initiative, ou réédités sur sa demande*, s.l.n.d., 4 p., très certainement destiné à accompagner la *[Circulaire de la] SGPR* du 20 février 1880, 3 p. Ce catalogue doit être comparé avec AEG, P 329, «Catalogue des ouvrages publiés avec le concours de la SGPR ou dus à son initiative [1853-1869]», ms., p. 223-226, et P 330, p. 386-387, qui contient la liste des ouvrages déposés aux archives de la société avant 1870.

En nous fondant sur les rapports annuels et les procès verbaux de la société, nous complétons ces listes de la manière suivante: – MOÏSE DROIN, *Histoire de la Réformation en Espagne*, 2 t. en 1 vol., Mignot, Lausanne, 1880, 304 et 240 p., in-8 (vendu au prix de six francs le volume). – J[ÉAN]-L[OUIS] M[ICHELI], *Biographies chrétiennes*, Carey, Genève, 1880, 301 p., in-8 (tiré à huit cents exemplaires et vendu au prix de trois francs l'un). – MARC DORET, *Les priviléges du pasteur*, Carey, Genève, 1881, 28 p., in-8 (publié à cinq cents exemplaires pour la somme de soixante-dix-huit francs). – EDOUARD BARDE, *Du milieu des ruines. La catastrophe d'Elm*, A. IMER, Lausanne, 1881, 24 p., in-12. – [ALEXANDRE] GUILLOT, [LOUIS-JAMES] CHOISY, [FRANK] COULIN, [CHARLES] MARTIN et [JEAN-EDOUARD] BARDE, *Les œuvres évangéliques [...] Conférences*. Mignot, Lausanne, 1884, 219 p., in-12, (ouvrage vendu au prix de deux francs). – BENJAMIN TOURNIER, *Douze planches d'archéologie biblique et d'histoire naturelle*, avec livret explicatif, SGPR, Genève, 1885, in-f° et 36 p., in-12. (Cet ouvrage, tiré à mille exemplaires pour la somme de quatorze mille francs, était vendu au prix de vingt-cinq francs; la collection de planches n'est disponible, aujourd'hui, ni à la BPU, ni à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne). – [FRANÇOIS CHAPUIS], *Bienvenue à nos Confédérés*, SGPR, Genève, 1887, 7 p., in-8 (tiré à huit mille exemplaires). – [DAVID-LOUIS DELETRA et ANTONY ROCHAT], *Recueil de passages de l'Ecriture [...]*, Soullier, Genève, [1887], 24 p., in-12 (subventionné par la SGPR pour un montant de cent cinquante francs). – ALFRED CÉRÉSOLE, *Aux soldats suisses*, SGPR, Lausanne, 1889, 73 p., in-16, (adresse tirée à vingt-cinq mille exemplaires jusqu'en 1893, pour un montant total de cinq mille cinq cents francs). – FRANÇOIS CHAPUIS, *Le culte domestique. Méditations et prières sur l'Evangile de saint Marc*, 3^e éd., Mignot, Lausanne, 1889, 276 p., in-16 (vendu au prix de deux francs et cinquante centimes). – [FRANÇOIS CHAPUIS], *Souvenir du 1^{er} janvier 1893*, [SGPR, Genève, 1892], 4 p., in-12 (tiré à cinq mille exemplaires pour la somme de quatre-vingt-six francs). – MARC DORET, *Vie de famille*, Wyss et Duchêne, Genève, 1893, 30 p., in-8 (tiré à cinq cents exemplaires et vendu au prix de dix centimes l'un; la SGPR en prit le déficit à sa charge). Le 9 juin 1893, la SGPR indique qu'elle n'édite plus, mais souscrit simplement à un certain nombre de volumes lors de la parution d'un ouvrage (AEG, P 324, p. [7]).

Certes, toutes les œuvres qu'elle encourage ne relèvent pas exclusivement de ces catégories. Voyez, par exemple, *Le tour de Jacob, le compagnon*, de Jérémias Gotthelf⁸⁶, *Arnazouk ou la pêche des phoques en hiver*, de Jean-Louis Micheli⁸⁷, ou le *Lincoln* de Félix Bungener⁸⁸. Dans ces cas, la société se borne à subventionner l'édition ou à y collaborer seulement. Elle renoncera même, par trois fois, à publier des ouvrages qui lui semblaient pourtant toucher à des questions sociales d'actualité. En 1867 d'abord, c'est un sermon du pasteur Louis Tournier sur les riches et les pauvres, sermon qui avait, aux dires de l'auteur, l'intérêt «de neutraliser l'hostilité qui peut exister entre les uns et les autres»⁸⁹. Puis ce sera un discours d'Auguste Bouvier sur les iniquités sociales⁹⁰. Enfin, un traité, proposé par Louis Braschoss, sur les difficultés financières des petits commerçants⁹¹. Les commentaires que la société en donnait laissaient pourtant augurer d'une édition prochaine que seul a dû empêcher le constat qu'ils s'écartaient par trop de ses domaines d'élection. Peut-être craignait-on aussi le risque qu'ils alimentent l'opposition des classes en lui fournissant de nouveaux arguments.

En ce qui concerne les publications religieuses, le comité reste très circonspect dès qu'il s'agit d'éditer ou de subventionner un nouvel ouvrage. Les quatre années de discussions, qui se solderont par l'abandon du manuscrit, pourtant achevé, d'un *Paroissien protestant* qu'on voulait «à la portée des plus simples» et construit sur le modèle du *Missel* catholique, illustrent bien cette prudence. Les raisons de l'insuccès paraissent, ici, essentiellement financières, bien que le comité n'ait jamais pu faire l'unanimité sur la composition même de l'ouvrage, qu'il s'agisse de ses aspects littéraires ou de sa valeur théologique⁹².

Quelle que soit la catégorie concernée d'ailleurs, les projets qui n'aboutiront pas sont fort nombreux et, pour chacun d'eux, les raisons de son abandon, lorsqu'elles sont précisées, apportent de précieux renseignements sur les conditions de l'activité de la société dans le domaine de l'édition. Mévente d'un ouvrage qui rend prudent; désaccord avec un auteur qui s'en va chercher ailleurs un éditeur, tel le pasteur David Munier pour ses *Trois sermons sur le dimanche et le culte public*⁹³; refus d'un autre auteur qu'on

86 Paris, 1854, 412 p., in-8.

87 Lausanne, 1866. Nous n'avons pu consulter que la réédition de ce conte dans J.-L. M[ICHELI], *Récits du dimanche*, Lausanne, 1875, p. 93–110.

88 Bridel, Lausanne, 1865, 160 p., in-8.

89 AEG, P 320, p. 175 (8. 3. 1867).

90 *Id.*, p. [203] (13. 9. 1867).

91 AEG, P 321, p. 232–233 (5. 1. 1877).

92 AEG, P 322, p. 137 (6. 2. 1880), et P 323, p. 182 (17. 10. 1884). Ce manuscrit est conservé à la BPU sous la cote Ms CP 988, FRANÇOIS CHAPUIS, [GUSTAVE] ROCHETTE, [ALEXANDRE] GUILLOT et J[EAN]-LOUIS BOISSONNAS, Choix de textes liturgiques, de chants et de prières, revus par [ISAAC] GOETZ et BOISSONNAS, 1884.

93 Genève, 1851. Sur l'affaire Munier, cf. AEG, P 317, f° 3 et 4 (22. 3. et 1. 4. 1851).

a sollicité; enlisement d'un projet par manque d'enthousiasme: toutes ces difficultés, qui font les nuits blanches d'un éditeur, se retrouvent ici. Sans compter que ses propres exigences amènent parfois le comité à refuser, par simple réalisme économique, des manuscrits, comme ces sermons «qui se lisent généralement peu et font maculature dans les dépôts et les librairies»⁹⁴.

Quant aux projets menés à terme, ils sont de dimensions très diverses et vont de la feuille de Nouvel An éditée à cinq mille exemplaires pour moins de cent francs, aux *Douze planches...* du pasteur Tournier, qui coûtèrent dix années d'efforts, près de quatorze mille francs et connurent de sérieuses difficultés d'écoulement⁹⁵.

Mais quels titres sélectionner parmi les publications de la société pour en donner une image fidèle? *Maîtres et serviteurs*, de Louis Tournier, tiré à cinq cents exemplaires, ou l'adresse *Aux soldats suisses*, rééditée dix fois, à vingt-cinq mille exemplaires au total⁹⁶. La plupart de ces publications ne connaissent, en effet, que des tirages limités à un millier d'exemplaires et toutes celles qui dépassèrent les deux mille furent diffusées gratuitement. C'est le cas des *Quelques mots à l'occasion du concours agricole* de 1866, des paroles de *Bienvenue à nos Confédérés*, à l'occasion du Tir fédéral de 1887, et de *La grande alliance*, de François Chapuis, publiée pour commémorer, en 1869, l'entrée de Genève dans la Confédération, que le comité diffusa respectivement à neuf, huit et vingt mille exemplaires. Il faut les considérer toutefois comme des tracts à l'impact très relatif et sans conséquence sérieuse pour les finances de la société⁹⁷.

A ce point de vue, ils restent d'une importance très marginale, comme toutes les autres publications de la société d'ailleurs, lorsqu'on les compare aux trois ouvrages qui absorbèrent près des trois quart de ses budgets d'édition. Nous avons déjà mentionné les travaux des pasteurs Benjamin Tournier et Alfred Cérésole⁹⁸. Il faut y ajouter *La semaine religieuse* que la société édita entre 1860 et 1869. Après une période de divorce relatif, elle la subventionna indirectement, ensuite, en y publiant ses comptes rendus

94 AEG, P 322, p. 39 (2. 11. 1877).

95 Voir, en particulier, AEG, P 321, p. 169–170 (14. 1. 1876): premières discussions sur ces planches qui seront imprimées par Haas, à Genève (cf., ci-dessus, note 85, p. 437). La connaissance du monde biblique mobilisa, à d'autres occasions encore, la société qui consacra huit cent quatre-vingt-onze francs à la *Carte de la terre sainte*, éditée par Van de Velde, à Paris, en 1865. Elle publia elle-même une *Botanique biblique*, à Benève, en 1861; tirée à mille exemplaires, elle avait été traduite de l'anglais par LOUIS SENE puis remaniée par LOUIS VALLETTE et EDMOND BOISSIER.

96 Publié par la société à cinq cents exemplaires, l'opuscule du pasteur Tournier n'était qu'un tiré à part des *Etrennes religieuses*, 1863, p. 185–216. Sur l'adresse du pasteur Cérésole, cf., ci-dessus, note 85, p. 437.

97 Publié à Genève, par la société, aux dates indiquées. *La grande alliance* lui coûta deux cents six francs et cinquante centimes.

98 Cf., ci-dessus, note 85, p. 437.

bibliographiques⁹⁹. Ce ne sont pas moins de neuf mille cinq cents francs qu'elle lui consacra ainsi, de sorte que cette entreprise de presse reste, pour la société, sans commune mesure avec l'édition de *L'ami de la maison* dont l'échec fut rapide¹⁰⁰.

Probablement fondée sur une proposition de la Compagnie des pasteurs, conçue comme un organe de combat contre les *Annales catholiques* de l'abbé Mermillod¹⁰¹, *La semaine religieuse*¹⁰² rencontra suffisamment de difficultés durant ses premières années d'existence pour qu'à la fin de 1859, sa rédaction décide d'en interrompre la publication. La Société genevoise des publications religieuses intervint alors pour payer le déficit de l'hebdomadaire, puis arbitra le conflit qui opposait ses deux rédacteurs, le pasteur Philippe Bonneton, aux tendances libérales suspectes, et Albert Freundler, un orthodoxe convaincu. Elle écarta le premier, attribua le poste de rédacteur principal au second et, lui associant trois membres de son comité, Louis Roehrich, Félix Bungener et Jean-Louis Micheli, elle décida de poursuivre à son compte l'édition de ce périodique, pour en faire un journal populaire¹⁰³.

Lorsque paraît *L'alliance libérale*¹⁰⁴, la modération du comité dans la dénonciation du courant rénovateur de l'Eglise protestante que cet organe incarnait, contraindra la rédaction de *La semaine religieuse* à reprendre son autonomie pour se donner les moyens de polémiquer avec toute la virulence nécessaire contre son jeune concurrent¹⁰⁵. En 1882, cependant, le comité hésitera à son tour, par crainte de populariser le libéralisme en matière religieuse, à diffuser *La semaine* qui ne le combat plus, par esprit de conciliation¹⁰⁶.

Si l'on ne considère que le nombre des titres, l'essentiel de l'activité d'édition de la société se concentrera sur la période qui s'étend de 1860 à 1870. Près de quatre-vingts ouvrages furent alors publiés ou subventionnés alors qu'en cinquante ans d'existence, elle n'en fit paraître que cent quarante au total. Cependant, elle dépensa moins pour toutes ces publications que pour les deux seules œuvres de Cérésole et de Tournier.

99 De trois cents francs en 1880, ces subventions passeront ensuite à deux cents francs et se maintiendront jusqu'en 1895.

100 Cf. ci-dessus, p. 426.

101 Genève, 1852–1862.

102 Cf., ci-dessus, note 1, p. 413.

103 AEG, P 121, CVR, p. 119–122 (19 et 23. 3. 1852), R 49, Séances mensuelles de la Compagnie des pasteurs, p. 50–51 (27. 12. 1852), et P 319, p. 21–22 (21. 12. 1860). Pour l'histoire détaillée de la *Semaine religieuse de Genève*, voir FRANCIS CHAPONNIÈRE, «A nos lecteurs: notre cinquantenaire», dans *SRG*, n° 1–2, 1903, p. 1–2 et 5–6. Bonneton, 1824–1902, en fut rédacteur de 1853 à 1859, et Freundler, 1826–1886, de 1853 à 1864.

104 Genève, 1869–1885.

105 AEG, P 321, p. 9–12 (13. 12. 1872).

106 AEG, P 323, p. 84.

Définir sa politique d'édition, c'est souligner les motifs d'origine essentiellement conservatrice qui la poussèrent à dénoncer le protestantisme libéral et le catholicisme en marche, dans les années 60. Dès 1875 environ, elle ne publie plus beaucoup; moins encore dans les années 1880 à cause de l'apaisement des passions.

Elle avait trouvé dans la lutte sa raison de vivre; la trêve lui sera fatale. Non seulement ses finances vont s'effondrer, mais encore les auteurs, qu'elle payait pourtant grassement, ne recourront plus à ses services. «Les auteurs en vogue ont leurs éditeurs et ne s'adressent pas à nous, et ... les manuscrits qui nous parviennent sont généralement trop faibles pour être publiés»¹⁰⁷.

On en viendra donc à approuver la liquidation de la société, le 30 novembre 1896, avec la ferme conviction que les objectifs définis au milieu du siècle n'avaient maintenant plus de sens. Trente ans plus tôt, les hommes du comité pouvaient espérer quelque succès à force d'encourager la publication d'ouvrages d'où émanait «un christianisme *pratique* s'identifiant avec la vie, le travail, la nationalité et fournissant ainsi des lectures saines, fortifiantes et reposant l'esprit»¹⁰⁸. Se considérant comme le dernier bastion de l'ancienne Genève, ces philanthropes conservateurs et protestants avaient voulu s'opposer, par tous les moyens, à la ruine de leur identité, peu à peu dénaturée par l'envahissement d'idées et d'hommes qui lui étaient étrangers. Ils mirent toute leur énergie à défendre ses symboles en s'opposant, par exemple, à la démolition des fortifications de la ville, entreprise en 1849, puis en combattant pied à pied les nouvelles majorités, radicales après 1846, catholiques après 1860. Les transformations économiques et sociales qui accompagnaient ce qu'ils tenaient pour la déchéance de leur nationalité, contribuèrent encore à alimenter leurs appréhensions.

Tout au long de son existence, la société s'acharna donc à «moraliser», c'est-à-dire à répandre les valeurs et les vertus mythiques qui de son point de vue, devaient assurer la pérennité de la Genève des réformateurs et des oligarques. Ce même souci a sans doute prévalu plus qu'ailleurs dans les sociétés philanthropiques genevoises puisqu'elles sont restées l'apanage du protestantisme conservateur.

Dans le cas des sociétés qui diffusaient le «bon» livre, moraliser signifiait très exactement acculturer et combattre la «mauvaise» littérature, sauvegarder son identité culturelle. Elles comptaient le faire en diffusant des

107 AEG, P 321, p. 158 (12. 11. 1875). La société – mais était-ce toujours le cas? – payait jusqu'à vingt-cinq francs la page de manuscrit les auteurs qu'elle sollicitait ou qu'elle jugeait dignes d'être édités (P 321, p. 79). Pour la publication d'un sermon, elle déboursait souvent deux cent cinquante francs. Elle dédommageait aussi les personnes qu'elle chargeait de réviser les manuscrits ou les épreuves (P 319, p. 7).

108 AEG, P 320, p. 110 (16. 2. 1866).

ouvrages qui répondaient au «besoin d'une littérature populaire, destinée à la classe laborieuse ... pour combattre les mauvais livres»¹⁰⁹. Or, ces ouvrages avaient été balayés par les gigantesques développements de l'édition et de la librairie durant le dernier quart du XIX^e siècle.

Prises dans le mouvement contemporain de déchristianisation massive, ces publications préparées à l'intention de la classe ouvrière, en premier lieu, avaient peut-être contribué, en familiarisant les milieux populaires avec la lecture, à les détourner du livre religieux au profit d'une littérature sécularisée. Mais il fallait maintenant le reconnaître, le peuple ne se satisfaisait plus de morale: au prêche, il substituait le roman et le feuilleton; aux pages d'édification, il préférait les ouvrages d'instruction; il abandonnait même les catéchismes pour les manifestes politiques¹¹⁰.

109 *Ibid.*

110 ADRIEN DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris, 1965, 892 p.: voir, en particulier, les livres 7 à 9.